



## Séparation valorisation des biens

Par **Meuter**, le 14/03/2012 à 17:14

Bonjour,

Je suis séparé depuis maintenant 2 ans, lors de notre vie en commun, nous avons construit une maison sur le terrain des parents de mon ex-compagne. elle a fait un prêt pour la maison, moi pas, sa famille ne voulait pas. Ceci dit j'ai participé activement à la construction de la maison de a à z, au début pour retarder l'échéance du prêt qui nous aurait fait un double loyer, nous avons réglé avec notre compte commun les premiers frais, de plus nous avons consulté un architecte qui nous demandait la somme de 12 000 € pour le dépôt de permis, les plans et maitre d'oeuvre, nous avons juste opté pour le dépôt de permis de batir, ce qui nous à couté 1500 €, j'ai réalisé l'ensemble de la maitrise d'ouvrage, cette maison de 10 mètre sur 10 sur 3 niveau fondation comprise fut terminée totalement 7 mois plus tard, les entreprises n'en revenaient pas du suivi des différents corps de métier. J'ai réalisé de nombreux travaux sans entreprise dans cette maison, isolation, bardage et aide tous les jours pendant 7 mois avec les différents corps de métier. je souhaite faire une demande de valorisation des biens au tribunal. je sais que cela se fait, quel tarif pratiquer vous? Y compris le tarif d'un éventuel appel de mon ex-compagne? D'avance je vous remercie de votre réponse